

**QUESTIONS DES PARENTS DU CENTRE DE PARIS
SUR LE PROJET DES HALLES
A L'ATTENTION DE LA COMMISSION D'ENQUETE**

Parents demeurant dans le centre de Paris, nous sommes prêts à voir évoluer Les Halles, qui représentent pour nous à la fois un lieu culturel et commercial mais aussi l'un des principaux lieux de détente et d'épanouissement en plein air de nos enfants.

Nous souhaiterions que la commission d'enquête demande des assurances précises à la Ville de Paris sur les points suivants :

- 1) Le maire de Paris s'est engagé à ce que la surface dédiée aux enfants soit plus grande qu'aujourd'hui. Or le calcul actuel de la Ville ne prend pas en compte l'ensemble des espaces qu'ils peuvent utiliser aujourd'hui : pelouse fermée anciennement réservée aux familles, espace enfants du « petit train », jardin des petits avec bac à sable, jardin Lalanne. **Quelle sera demain la surface dédiée aux enfants ?**
- 2) La place René Cassin est aujourd'hui le seul espace ouvert où les enfants et adolescents du quartier peuvent s'ébattre toute l'année, les pelouses du jardin des Halles étant inaccessibles 6 mois sur 12 pour cause de repos hivernal. **La préservation de la place sera-t-elle assurée, dans ses dimensions et avec les mêmes fonctionnalités ?**
- 3) Les pelouses actuelles sont inaccessibles durant 6 mois sur 12 (repos hivernal). **Dans le jardin futur, qui s'articule autour de deux grandes pelouses centrales, quelle sera la surface de jardin qui sera inaccessible pendant la période de repos hivernal ?**
- 4) Le clôturage des espaces dédiés aux enfants est une nécessité absolue pour un motif de sécurité. C'est aussi un moyen de les préserver des déjections canines. **Les espaces qui seront dédiés aux enfants seront-ils réellement clôturés, avec une clôture infranchissable pour des petits de moins de 6 ans ?**
- 5) De nombreuses familles sont composées d'enfants de tranches d'âges différentes. **Compte tenu de la disparition de la pelouse clôturée actuelle, et de la création prévue d'espaces dédiés aux enfants selon leurs âges, les espaces enfants permettront-ils à un seul parent de pouvoir surveiller des enfants d'âges différents ?**
- 6) Le jardin des Halles est un espace vert crucial dans un environnement urbain très dense et très minéral. Un certain nombre d'arbres du jardin sont mal en

point ou dépérissants, mais la majorité sont aujourd'hui mûres et beaux, notamment les sujets du jardin Lalanne (très beau figuier notamment). **Les arbres bien portants du jardin actuel et notamment le figuier du jardin Lalanne seront-ils préservés ?**

- 7) Les bassins actuels sont sales en permanence, sont particulièrement dangereux pour les enfants en bas âge et sont une source de stress important pour les parents, des enfants tombant dedans tous les mercredis et week-ends. **Qu'est-il prévu pour empêcher les enfants en bas âge de tomber dans les pièces d'eau prévues dans le futur jardin et pour assurer leur propreté en continu ?**

- 8) Le jardin des Halles est aujourd'hui relativement préservé des flux de passage très importants qui transitent par la gare souterraine RER (800 000 passages / jour) et le centre commercial (400 000 passages/jour). Ce calme relatif est une de ses qualités essentielles et l'un des facteurs de sa relativement bonne préservation. **Comment le jardin futur, qui est dessiné en totale continuité avec les sorties de la gare RER souterraine et du centre commercial, pourra-t-il conserver un certain calme ? Le nombre de personnes qui pourraient se trouver dans le jardin le week-end, notamment les samedis et dimanches après-midi de juin ou de septembre, a-t-il été calculé ? Les architectes et la Ville de Paris pensent-ils que ces flux estimés seront compatibles avec la préservation d'un espace vert et de détente ?**